



Portefeuille canadien EdgePoint

États financiers semestriels

Pour la période close le 30 juin 2026

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers semestriels ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Gestion de patrimoine EdgePoint inc., au nom de Portefeuille canadien EdgePoint (le « Fonds »). La direction est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers semestriels.

La direction a maintenu des processus appropriés pour fournir l'assurance que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers semestriels ont été établis selon les normes IFRS de comptabilité et comportent des montants fondés sur des estimations et des hypothèses. Les informations significatives sur les méthodes comptables que la direction a jugées appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers semestriels.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers semestriels du Fonds, de surveiller la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et de nommer l'auditeur indépendant. Le conseil d'administration se compose de membres de la haute direction du gestionnaire. Pour toutes les séries de parts du Fonds, les états financiers semestriels ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.



Patrick Farmer
Chef de la direction et administrateur
Le 18 août 2026



Norman Tang
Chef des finances
Le 18 août 2026

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Gestion de patrimoine EdgePoint inc., gestionnaire du Fonds, nomme les auditeurs indépendants pour qu'ils procèdent à l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas examiné les états financiers semestriels, un avis visant à communiquer cette information doit être joint.

L'auditeur indépendant du Fonds n'a pas effectué d'examen des présents états financiers semestriels conformément aux normes établies par les comptables professionnels agréés du Canada.

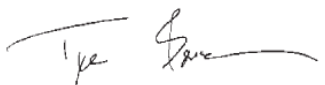
Portefeuille canadien EdgePoint

États de la situation financière (non audité)
(en milliers, sauf les montants par part et le nombre de parts)
Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025

	30 juin 2026	31 décembre 2025 (audité)
Actifs		
Placements à la juste valeur* (note 8)	5 026 194 \$	4 617 708 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	103 228	201 272
Dividendes à recevoir	9 881	8 418
Montants à recevoir pour les parts souscrites	8 701	2 623
Montants à recevoir pour les titres vendus	4 361	456
Intérêts et autres débiteurs	510	2 321
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 10)	144	6 304
Total des actifs	5 153 019 \$	4 839 102 \$
Passifs, excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 10)	12 660 \$	65 \$
Montants à payer pour les titres achetés	4 907	251
Montants à payer pour les parts rachetées	4 207	2 384
Charges à payer	—	4 993
Total des passifs	21 774 \$	7 693 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 131 245 \$	4 831 409 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	983 889 \$	981 519 \$
Série A(N)	453 115	456 090
Série AT6	1 087	1 355
Série A(N)T6	365	902
Série F	2 121 280	1 946 961
Série F(N)	851 396	803 345
Série FT6	15 528	12 299
Série F(N)T6	2 283	2 415
Série I	652 287	586 344
Série IT8	48 462	39 601
Série U	1 553	578
Nombre de parts en circulation		
Série A	15 460 812	16 116 792
Série A(N)	7 090 970	7 464 114
Série AT6	26 969	34 105
Série A(N)T6	9 101	22 818
Série F	33 785 237	32 585 713
Série F(N)	13 527 027	13 416 524
Série FT6	395 411	319 399
Série F(N)T6	58 017	62 614
Série I	9 709 004	9 215 069
Série IT8	1 214 330	1 006 692
Série U	136 977	53 522
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	63,64 \$	60,90 \$
Série A(N)	63,90	61,10
Série AT6	40,30	39,74
Série A(N)T6	40,11	39,52
Série F	62,79	59,75
Série F(N)	62,94	59,88
Série FT6	39,27	38,51
Série F(N)T6	39,35	38,57
Série I	67,18	63,63
Série IT8	39,91	39,34
Série U	11,33	10,79

*Le coût des placements est reflété dans le *tableau du portefeuille de placements*. Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Au nom du conseil d'administration :



Tye Bousada, administrateur



Geoff MacDonald, administrateur

Portefeuille canadien EdgePoint

*États du résultat global (non audité)
(en milliers, sauf les montants par part)
Périodes closes les 30 juin 2026 et 2025*

	2026	2025
Produits		
Intérêts aux fins des distributions	2 129 \$	2 916 \$
Dividendes	35 785	35 962
Produits tirés du prêt de titres (note 13)	7	107
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(63)	(2 982)
Autres variations nettes de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements et les dérivés	352 709	157 259
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change à terme	3 218	(2 338)
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés	(120 274)	170 497
Total des produits	273 511 \$	361 421 \$
Charges		
Frais de gestion (note 5)	24 067 \$	20 565 \$
Taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée	2 717	2 283
Coûts d'opérations	1 476	1 470
Frais d'administration et frais d'agent des transferts (note 5)	828	559
Retenue d'impôts étrangers	802	431
Droits de dépôt	119	104
Droits de garde	66	45
Communications aux porteurs de parts	32	32
Honoraires d'audit	26	28
Frais de comptabilité	23	25
Honoraires du comité d'examen indépendant	7	7
Frais juridiques	–	1
Total des charges	30 163 \$	25 550 \$
Remises sur frais de gestion (note 5)	(656)	(466)
Charges nettes	29 507 \$	25 084 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	244 004 \$	336 337 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

	2026	2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	4 831 409 \$	4 028 841 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	244 004	336 337
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	460 250	369 037
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	897	643
Rachat de parts rachetables	(402 272)	(329 799)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(695)	(525)
Gains en capital	—	—
Remboursement de capital	(2 348)	(1 721)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	299 836	373 972
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	5 131 245 \$	4 402 813 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	244 004 \$	336 337 \$
Ajustements liés à ce qui suit :		
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	63	2 982
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements et les dérivés	(352 709)	(157 259)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les contrats de change à terme	(3 218)	2 338
Variation (du profit latent) de la perte latente sur les placements et les dérivés	120 274	(170 497)
(Augmentation) diminution des intérêts et autres débiteurs	1 811	120
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(1 463)	(1 563)
Augmentation (diminution) des charges à payer	(4 993)	—
Achats de placements	(993 747)	(670 771)
Produit de la vente de placements	837 202	567 139
Produit du (montant affecté au) règlement de contrats de change à terme	3 218	(2 338)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(149 558) \$	(93 512) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(2 146) \$	(1 603) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	454 172	368 973
Montant versé au rachat de parts rachetables	(400 449)	(328 859)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	51 577 \$	38 511 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(97 981) \$	(55 001) \$
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(63)	(2 982)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	201 272	125 543
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	103 228 \$	67 560 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :		
Fonds en banque	103 228 \$	67 560 \$
Placements à court terme	—	—
	103 228 \$	67 560 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	3 940 \$	3 036 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	33 520 \$	33 968 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Portefeuille canadien EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (non audité)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2026

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Titres de participation				
Produits de consommation discrétionnaire				
2 707 735	Restaurant Brands International Inc.	223 952 \$	278 545 \$	5,43 %
2 679 730	AutoCanada Inc.	40 189	61 339	1,20 %
302 184	Linamar Corporation	17 147	30 391	0,59 %
300 571	Les Vêtements de Sport Gildan Inc., catégorie A	11 366	21 978	0,43 %
926 331	Mattel Inc.	21 193	18 235	0,35 %
88 560	Evolution AB	11 566	8 617	0,17 %
18 278	Ross Stores Inc.	2 964	5 518	0,11 %
		328 377	424 623	8,28 %
Produits de consommation de base				
267 819	Dollar Tree Inc.	35 337	45 941	0,89 %
		35 337	45 941	0,89 %
Énergie				
2 641 339	Tourmaline Oil Corporation	135 376	156 631	3,05 %
11 293 655	Advantage Energy Limited	81 425	116 438	2,27 %
5 925 319	Matr Corporation	66 199	76 259	1,49 %
4 161 480	CES Energy Solutions Corporation	19 503	68 956	1,34 %
2 077 459	PrairieSky Royalty Limited	48 906	65 938	1,29 %
1 106 759	Canadian Natural Resources Limited	43 869	62 111	1,21 %
500 000	TerraVest Industries Inc.	60 143	58 045	1,13 %
2 074 279	Total Energy Services Inc.	19 203	45 800	0,89 %
5 260 357	Pulse Seismic Inc.	14 015	17 833	0,35 %
1 750 000	Star Valley Drilling Limited	1 750	1 750	0,03 %
		490 389	669 761	13,05 %
Services financiers				
1 122 257	Onex Corporation	79 537	119 027	2,32 %
3 213 636	RFA Financial Inc.	86 897	84 872	1,65 %
2 257 240	Fairfax India Holdings Corporation	36 783	58 360	1,14 %
96 886	S&P Global Inc.	54 024	55 961	1,09 %
149 325	Brookfield Corporation	3 733	9 036	0,18 %
270 840	Urbana Corporation	340	2 497	0,05 %
624 136	Crown Capital Partners Inc.	5 950	1 123	0,02 %
		267 264	330 876	6,45 %
Soins de santé				
81 496	Thermo Fisher Scientific Inc.	51 461	57 948	1,13 %
1 010 222	Siemens Healthineers AG	65 191	55 987	1,09 %
7 000 000	Kneat.com Inc.	30 893	45 150	0,88 %
76 108	Roche Holding AG	34 626	44 458	0,86 %
242 139	Revvity Inc.	33 076	38 208	0,74 %
919 783	Apotex Health Corporation	22 075	29 690	0,58 %
		237 322	271 441	5,28 %
Produits industriels				
1 229 588	RB Global Inc.	124 229	203 017	3,96 %
2 172 221	Badger Infrastructure Solutions Limited	76 231	202 060	3,94 %
4 223 058	ATS Corporation	147 289	172 639	3,36 %
5 053 731	Element Fleet Management Corporation	79 839	147 923	2,88 %
950 089	Canadien Pacifique Kansas City Limitée	97 982	116 823	2,28 %
225 000	Boyd Group Inc.	33 091	30 215	0,59 %
1 019 500	Techtronic Industries Company Limited	17 436	23 874	0,47 %
63 247	AMETEK Inc.	13 874	21 702	0,42 %
199 655	Alfa Laval AB	9 664	16 850	0,33 %
189 700	Minebea Mitsumi Inc.	4 369	7 870	0,15 %
4 000 000	Ridgeline Exploration Inc.	3 700	3 700	0,07 %
		607 704	946 673	18,45 %
Technologies de l'information				
68 322	Constellation Software Inc.	131 398	182 420	3,55 %
1 389 626	Topicus.com Inc.	128 564	125 650	2,45 %
3 896 107	BlackBerry Limited	20 228	69 779	1,36 %
1 716 982	Lumine Group Inc.	35 376	36 915	0,72 %
928 893	Open Text Corporation	49 256	29 158	0,57 %
8 065 510	Computer Modelling Group Limited	59 310	28 875	0,56 %
903 731	Tucows Inc.	70 781	17 379	0,34 %
6 644 575	Dye & Durham Limited	84 942	9 169	0,18 %
2 300 000	Sylogist Limited	12 381	8 533	0,17 %
45 220	Constellation Software Inc., bons de souscription, 31 mars 2040	314	—	0,00 %
		592 550	507 878	9,90 %

Portefeuille canadien EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (non audité)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2026

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Assurances				
200 329	Fairfax Financial Holdings Limited	113 275	467 315	9,11 %
169 611	Marsh & McLennan Companies Inc.	38 590	40 093	0,78 %
		151 865	507 408	9,89 %
Matières				
7 480 098	OR Royalties Inc.	113 231	335 931	6,55 %
395 679	Franco-Nevada Corporation	79 090	117 093	2,28 %
1 082 360	Altius Minerals Corporation	13 599	68 752	1,34 %
1 351 835	Hudbay Minerals Inc.	10 690	45 273	0,88 %
1 947 100	Nippon Paint Holdings Company Limited	18 335	17 884	0,35 %
8 138 841	New Found Gold Corporation	24 091	17 824	0,35 %
4 072 500	NeXGold Mining Corporation	4 639	4 806	0,09 %
551 347	Fuerte Metals Corporation	3 986	4 301	0,08 %
3 636 364	Solitario Zinc Corporation	2 719	3 880	0,08 %
870 728	NexMetals Mining Corporation	10 813	2 943	0,06 %
62 003	G Mining Ventures Corporation	1 735	2 575	0,05 %
740 571	Western Copper and Gold Corporation	1 379	2 355	0,04 %
4 072 500	Nexgold Mining Corporation, bons de souscription, 31 octobre 2027	1 225	1 425	0,03 %
438 373	NexMetals, bons de souscription, 17 novembre 2027	351	377	0,01 %
139 545	Premium Nickel Resources, bons de souscription, 5 juin 2029	—	1	0,00 %
		285 883	625 420	12,19 %
Placement privé				
12 000 000	WELLSTAR Technologies Corp., actions privilégiées de série B	18 000	18 000	0,35 %
15 000 000	Wembley Group Partners, Limited Partnership	21 643	17 921	0,35 %
10 000 000	Wellstar Technologies Corp., actions privilégiées, série A	10 000	10 000	0,20 %
1 299 317	Qvantel OY, catégorie A	9 509	9 840	0,19 %
540 000	Storm Development Corporation, catégorie A	2 970	2 970	0,06 %
348 032	Qvantel OY, bons de souscription, 31 octobre 2030	939	973	0,02 %
		63 061	59 704	1,17 %
Immobilier				
2 748 560	Altus Group Limited	138 822	123 850	2,41 %
470 999	Mainstreet Equity Corporation	35 965	80 089	1,56 %
368 876	FirstService Corporation	67 465	74 391	1,45 %
6 000 000	Fonds de placement immobilier H&R	63 221	65 880	1,28 %
2 564 257	DREAM Unlimited Corporation, catégorie A	45 227	50 516	0,99 %
		350 700	394 726	7,69 %
Services publics				
13 122 772	Algonquin Power & Utilities Corporation	105 537	109 444	2,13 %
		105 537	109 444	2,13 %
Total des titres de participation		3 515 989 \$	4 893 895 \$	95,37 %
Valeur nominale (en dollars)	Titres à revenu fixe			
27 397	BlackBerry Limited, 3,000 %, 15 février 2029	36 793	127 374	2,48 %
2 926	Qvantel OY, taux variable, 8,250 %, 31 décembre 2030	4 011	4 150	0,08 %
625	Constellation Software Inc., 7,848 %, 31 mars 2040	708	775	0,02 %
	Total des titres à revenu fixe	41 512 \$	132 299 \$	2,58 %
Ajustement pour tenir compte des coûts d'opérations		(2 591)		
Total des placements		3 554 910 \$	5 026 194 \$	97,95 %
Contrats de change à terme (note 10)			(12 516)	(0,24) %
Autres actifs moins les passifs			117 567	2,29 %
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			5 131 245 \$	100,00 %

1. Le Fonds

Portefeuille canadien EdgePoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée le 10 novembre 2008 aux termes d'une déclaration de fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») est le gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire ») et en est le fiduciaire. Groupe de placements EdgePoint inc. est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 17 novembre 2008.

Le siège social du gestionnaire est situé au 150, rue Bloor Ouest, bureau 700, Toronto (Ontario) M5S 2X9, Canada.

Le Fonds a pour objectif de placement de fournir une plus-value à long terme du capital en investissant principalement dans des sociétés canadiennes qui ont, selon l'équipe de gestion du portefeuille, de fortes positions concurrentielles et des perspectives de croissance à long terme et qui sont dirigées par des équipes de gestion compétentes. L'équipe de gestion du portefeuille s'efforce d'acquérir des participations dans ces sociétés à des prix inférieurs à son évaluation de la juste valeur de chaque société.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 18 août 2026.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. L'établissement de la juste valeur de ces instruments représente l'aspect de la préparation des états financiers qui comporte les estimations et les hypothèses les plus importantes de la part du Fonds. Se reporter à la note 7 pour plus de renseignements sur l'évaluation de la juste valeur dans les états financiers du Fonds.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière constante à toutes les périodes présentées dans ces états financiers. Les méthodes comptables du Fonds utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers comme les titres de créance et de participation, les dérivés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les autres débiteurs et créditeurs. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément aux dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers et les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti selon l'évaluation que fait le gestionnaire du modèle économique au sein duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments dérivés, est déterminée au moyen des techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent également l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Si, selon le gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, inaccessible ou n'est pas fiable, elle est estimée selon la plus récente information présentée d'un actif financier ou d'un passif financier similaire.

Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de la transaction. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les *états de la situation financière* lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont par la suite évalués à la juste valeur chaque période de présentation, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les *états du résultat global* de la période au cours de laquelle elles surviennent. Les opérations de portefeuille sont constatées à la date de l'opération. Le coût des placements est fondé sur le coût moyen pondéré des placements et ne tient pas compte des commissions et autres coûts d'opérations liés au portefeuille, qui sont présentés séparément dans les *états du résultat global*. Les profits et les pertes réalisés à la cession d'un placement, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés à partir du coût des placements. Les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur des placements sont pris en compte dans les *états du résultat global* de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les placements du Fonds et les actifs et passifs financiers dérivés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables, le cas échéant. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers au coût amorti sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe à titre d'actifs financiers au coût amorti la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir pour les parts souscrites, les intérêts et autres débiteurs, les montants à recevoir pour les titres vendus et les dividendes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts et des billets à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours.

Les autres passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés, déduction faite des coûts d'opérations, et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque leurs obligations contractuelles sont acquittées, sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. Les passifs financiers au coût amorti du Fonds sont constitués des montants à payer pour les parts rachetées et des montants à payer pour les titres achetés. En raison de la nature à court terme de ces passifs financiers, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Les coûts d'opérations inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les *états de la situation financière*, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

b) Parts rachetables

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres selon la nature des modalités contractuelles des instruments. Le Fonds compte plusieurs catégories de parts rachetables qui n'ont pas de caractéristiques identiques et, par conséquent, ne répondent pas à la définition de titre de capitaux propres en vertu de l'IAS 32, *Instruments financiers*. Les parts rachetables, qui sont classées à titre de passifs financiers et évaluées au montant du rachat, donnent aux épargnants le droit d'exiger le rachat contre une somme au comptant, sous réserve des liquidités disponibles, à un prix par part déterminé selon les politiques d'évaluation du Fonds à la date de rachat.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

c) Monnaie étrangère

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les placements libellés en monnaies étrangères et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » et ceux liés aux placements et aux dérivés sont présentés comme « Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements » et comme « Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés » dans les *états du résultat global*.

d) Comptabilisation des produits

Les intérêts aux fins des distributions tirés des placements à revenu fixe et à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'utilise pas la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes reçus sont comptabilisés à la date à laquelle le droit à percevoir le paiement est établi, soit habituellement, dans le cas de titres cotés, la date ex-dividende. Les opérations de portefeuille sont comptabilisées à la date de l'opération. Les profits et les pertes réalisés à la vente de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen des placements respectifs. Les produits tirés du programme de prêt de titres sont comptabilisés déduction faite des commissions des agents et ils figurent dans le poste « Produits tirés du prêt de titres » des *états du résultat global*.

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, dans les *états du résultat global* représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur chacune des séries, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série pour la période.

f) Impôts

Le Fonds répond à la définition de fonds communs de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. La totalité du résultat net du Fonds à des fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de sorte que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été présentée à titre d'actif d'impôt différé dans les *états de la situation financière*.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les *états du résultat global*.

g) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à la période close le 30 juin 2026, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers. L'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : présentation et informations à fournir*, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. L'objectif de cette nouvelle norme est d'améliorer la façon dont les informations sont communiquées dans les états financiers, en mettant l'accent sur les informations fournies dans l'état du résultat net. La norme entre en vigueur le 1^{er} janvier 2027. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur les états financiers du Fonds.

4. Parts rachetables

Le capital autorisé du Fonds consiste en un nombre illimité de parts rachetables et de séries sans valeur nominale. Les parts de série A et de série AT6 sont offertes aux épargnants individuels. Les parts de série F, de série FT6 et de série U sont destinées à tous les épargnants qui participent à des programmes de services à la commission par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ayant conclu une entente avec EdgePoint. Les parts de série A(N), de série A(N)T6, de série F(N) et de série F(N)T6 ont les mêmes caractéristiques, mais elles ne sont offertes qu'aux épargnants qui résident dans des provinces qui n'ont pas harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services fédérale. Les parts de série I et de série IT8 sont réservées aux épargnants dont les placements dépassent un certain seuil et qui ont signé une entente de souscription visant la série I avec EdgePoint.

4. Parts rachetables (suite)

Le nombre de parts de chaque série en circulation est présenté dans le tableau suivant :

30 juin 2026	Solde d'ouverture	Parts émises, compte tenu des distributions réinvesties	Parts rachetées	Solde de fermeture
Série A	16 116 792	679 167	(1 335 147)	15 460 812
Série A(N)	7 464 114	401 930	(775 074)	7 090 970
Série AT6	34 105	1 240	(8 376)	26 969
Série A(N)T6	22 818	296	(14 013)	9 101
Série F	32 585 713	3 830 886	(2 631 362)	33 785 237
Série F(N)	13 416 524	1 192 960	(1 082 457)	13 527 027
Série FT6	319 399	90 083	(14 071)	395 411
Série F(N)T6	62 614	3 527	(8 124)	58 017
Série I	9 215 069	1 136 383	(642 448)	9 709 004
Série IT8	1 006 692	270 273	(62 635)	1 214 330
Série U	53 522	89 801	(6 346)	136 977

30 juin 2025	Solde d'ouverture	Parts émises, compte tenu des distributions réinvesties	Parts rachetées	Solde de fermeture
Série A	16 751 021	608 974	(1 468 550)	15 891 445
Série A(N)	7 470 191	333 864	(570 517)	7 233 538
Série AT6	27 731	6 399	(1 536)	32 594
Série A(N)T6	27 787	602	(4 290)	24 099
Série F	29 485 872	2 843 258	(2 444 004)	29 885 126
Série F(N)	12 487 518	1 176 997	(1 013 556)	12 650 959
Série FT6	237 070	75 733	(32 230)	280 573
Série F(N)T6	74 143	6 218	(22 401)	57 960
Série I	7 874 925	1 594 520	(439 548)	9 029 897
Série IT8	835 358	208 421	(115 826)	927 953
Série U	348	13 479	(374)	13 453

5. Opérations entre parties liées**a) Frais de gestion**

EdgePoint, le gestionnaire, nomme le conseiller en valeurs du Fonds et fournit des services-conseils en placement et des services de gestion de portefeuille ainsi que des services de placement et d'administration au Fonds ou en surveille la prestation. Ces services comprennent la sélection, l'analyse et le suivi des placements, y compris des déplacements pour les visites dans les sièges sociaux; les autres frais liés à la diligence raisonnable; la constitution de portefeuille et la gestion des risques; l'analyse, la sélection et le suivi des maisons de courtage; les compétences en négociation, et ils pourraient aussi inclure des services de financement liés aux commissions de courtage et aux commissions de suivi pour le placement du Fonds. Tous les frais indirects et les charges d'exploitation engagés par le conseiller en valeurs du Fonds ou par le gestionnaire pour la prestation de ces services, mais qui ne sont pas liés aux activités quotidiennes du Fonds, sont également inclus dans les frais de gestion. En contrepartie de ces services, EdgePoint reçoit des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série. Les frais de gestion annuels varient selon les séries de parts, comme il est indiqué dans le tableau ci-après. Le Fonds verse

à EdgePoint un seul montant englobant tous les frais de gestion. Le conseiller en valeurs du Fonds est rémunéré pour ses services à même les frais de gestion sans autres frais pour le Fonds. Le total des frais de gestion pour la période close le 30 juin 2026 s'est élevé à 20,6 millions de dollars (30 juin 2025 : 17,7 millions de dollars). Des frais courus impayés de néant étaient dus au gestionnaire au 30 juin 2026 (31 décembre 2025 : néant). Les frais de gestion pour les parts de série I sont négociés et payés directement par l'épargnant, plutôt que par le Fonds. Ces frais n'excéderont pas les frais de gestion de la série A du Fonds.

Série A, série A(N), série AT6 et série A(N)T6	1,80 %
Série F, série F(N), série FT6, série F(N)T6 et série U	0,80 %

b) Charges d'exploitation

En plus des frais de gestion, le Fonds est responsable de payer tous les frais se rapportant à ses activités. Ces charges d'exploitation peuvent notamment comprendre les impôts, les frais de comptabilité, les honoraires d'audit, les frais juridiques, les coûts relatifs au comité d'examen indépendant du Fonds, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde, les coûts d'opérations de portefeuille, les frais d'administration, les frais de la prestation de services aux épargnants ainsi que les frais liés aux rapports et aux prospectus, et les charges d'exploitation générales qui pourraient comprendre les salaires, les frais indirects et autres coûts répartis liés aux activités du Fonds engagés par le gestionnaire. Pour la période close le 30 juin 2026, les coûts répartis ont totalisé 0,4 million de dollars (30 juin 2025 : 0,3 million de dollars). Chaque série est responsable de payer les charges d'exploitation qui peuvent lui être imputées. Mis à part les intérêts, les frais bancaires, les coûts d'opérations et les retenues d'impôt, lesquels sont payés ou à payer directement par le Fonds, le gestionnaire engage ces frais pour le compte du Fonds, lequel le rembourse par la suite. Les charges d'exploitation communes du Fonds sont réparties entre les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de l'actif net moyen quotidien de chaque série, selon les charges d'exploitation. Toutes les charges d'exploitation des parts de série I sont prises en charge par EdgePoint.

c) Renonciation

EdgePoint peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certaines charges du Fonds. Les frais pris en charge, s'il y a lieu, sont présentés dans les *états du résultat global*. Le gestionnaire peut mettre fin à ces renonciations et prises en charge en tout temps.

5. Opérations entre parties liées (suite)**d) Remises sur frais de gestion**

EdgePoint peut, de temps à autre, réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts en diminuant les frais de gestion imputés au Fonds et en demandant à celui-ci de verser aux porteurs de parts des distributions équivalant aux réductions des frais de gestion. Les remises sur frais de gestion sont réinvesties d'office en parts additionnelles du Fonds et elles sont présentées dans les *états du résultat global*.

6. Impôts sur le résultat

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds est considéré comme un fonds commun de placement et, conséquemment, n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat sur la tranche du revenu net, y compris les profits nets réalisés, qui est versée ou à verser aux porteurs de parts. Ce revenu ainsi distribué constituera un revenu imposable pour les porteurs de parts.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôt différé. L'écart temporaire le plus important est celui entre la juste valeur inscrite du portefeuille de placements du Fonds et son prix de base ajusté aux fins fiscales. Puisque la politique de distribution du Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, aucun passif d'impôt différé relatif aux gains en capital latents et aucun actif d'impôt différé relatif aux pertes en capital latentes ne sera réalisé par le Fonds et, par conséquent, ne sera comptabilisé par celui-ci. Les pertes en capital réalisées non utilisées représentent les actifs d'impôt différé du Fonds; toutefois, en raison de l'incertitude liée à leur réalisation qui donnerait lieu à la compensation de futurs gains en capital, aucun avantage fiscal net n'est comptabilisé par le Fonds.

À la fin des années d'imposition les plus récentes, les 15 décembre 2025 et 2024, le Fonds avait des pertes en capital de néant et des pertes autres qu'en capital de néant.

Une perte réalisée par le Fonds au moment de la disposition d'immobilisations sera considérée comme une perte suspendue si le Fonds acquiert, dans les 30 jours précédant ou suivant la vente, un bien de remplacement qui est identique à celui qui a été vendu ou qui est le même, et que le Fonds est encore propriétaire du bien de remplacement 30 jours après la disposition originale. Si une perte est suspendue, le Fonds ne peut déduire la perte des gains en capital du Fonds avant que le bien de remplacement ait été vendu sans être acquis de nouveau dans les 30 jours précédant ou suivant la vente. À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2025, le Fonds avait des pertes suspendues de 10,1 millions de dollars (15 décembre 2024 : 7,9 millions de dollars).

7. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les *états du résultat global* du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, EdgePoint peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, dans le domaine des placements, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage des commissions de courtage payées au cours des périodes closes les 30 juin 2026 et 2025 est présentée dans le tableau ci-après.

	2026	2025
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	14	14
Pourcentage du total des coûts d'opérations	7 %	8 %

D'autres services de recherche exclusifs sont offerts sous forme de « forfait » en même temps que l'exécution de transactions. Pour cette raison, EdgePoint ne peut pas raisonnablement déterminer la valeur de ces services de recherche en placement.

8. Évaluation de la juste valeur

Les placements et les instruments financiers dérivés du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur. Selon le gestionnaire, la juste valeur des instruments financiers autres que les placements, des instruments financiers dérivés et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapproche de leur valeur comptable, étant donné leur nature à court terme.

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui établit l'ordre de priorité des données des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs se présentent comme suit :

- Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

8. Évaluation de la juste valeur (suite)

- Niveau 3 – des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

Des changements à la méthode d'évaluation pourraient donner lieu à la modification du niveau attribué à un placement.

Le tableau qui suit illustre le classement des instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière selon le niveau de la hiérarchie qui inclut l'évaluation de la juste valeur. Les montants sont établis en fonction des valeurs comptabilisées dans les *états de la situation financière*.

Actifs (passifs) à la juste valeur au 30 juin 2026 (en milliers de dollars)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de participation	4 827 315	—	66 580	4 893 895
Titres à revenu fixe	—	128 149	4 150	132 299
Contrats de change à terme	—	144	—	144
Contrats de change à terme	—	(12 660)	—	(12 660)
Total	4 827 315	115 633	70 730	5 013 678

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2025 (en milliers de dollars)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de participation	4 501 154	—	43 842	4 544 996
Titres à revenu fixe	—	56 489	16 223	72 712
Contrats de change à terme	—	6 304	—	5 304
Contrats de change à terme	—	(65)	—	(65)
Total	4 501 154	62 728	60 065	4 623 947

Pour la période close le 30 juin 2026, la variation nette de la valeur des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net a correspondu à un profit de 235,7 millions de dollars (30 juin 2025 : profit de 325,4 millions de dollars).

Au cours de la période close le 30 juin 2026, un placement a été transféré entre les niveaux (30 juin 2025 : aucun transfert).

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des évaluations à la juste valeur des instruments financiers du Fonds classés au niveau 3 au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025.

30 juin 2026 (en milliers de dollars)	Titres de participation	Titres à revenu fixe
Solde à l'ouverture de la période	43 842	16 223
Placements acquis	28 448	4 011
Placements vendus	(3 338)	(14 459)
Transferts entrants (sortant)	(649)	—
Profit réalisé (perte réalisée)	836	(2 659)
Variation du profit latent (de la perte latente)	(2 559)	1 034
Solde à la clôture de la période	66 580	4 150

31 décembre 2025 (en milliers de dollars)	Titres de participation	Titres à revenu fixe
Solde à l'ouverture de la période	20 801	17 415
Placements acquis	22 869	—
Variation du profit latent (de la perte latente)	172	(1 192)
Solde à la clôture de la période	43 842	16 223

La variation totale du profit latent (de la perte latente) sur les actifs de niveau 3 détenus au 30 juin 2026 correspondait à une perte de 1,6 million de dollars (31 décembre 2025 : perte de 1,0 million de dollars).

L'utilisation d'autres hypothèses raisonnables pour évaluer ces actifs de niveau 3 ne produirait pas d'augmentation ou de diminution importante de la juste valeur au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025.

a) Titres de participation

Les positions en titres de participation du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certains titres de participation du Fonds ne sont pas négociés fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3. Le Fonds détient 11 titres de participation classés au niveau 3 en raison d'un manque de données observables (31 décembre 2025 : 9 titres). La juste valeur de ces placements a été établie à l'aide du cours présenté dans la plus récente notice d'offre de ces titres ou de la transaction secondaire la plus récente de titres identiques.

b) Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe comprennent principalement des obligations de sociétés, qui sont évaluées d'après les prix cotés obtenus de courtiers ou de services d'évaluation utilisant les cotes provenant de courtiers, les opérations déclarées ou les estimations issues de leurs modèles internes d'évaluation des prix. Les sources de prix utilisent des données observables comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et la volatilité du crédit. Comme les données importantes aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres à revenu fixe et les placements à court terme du Fonds ont été classés au niveau 2. Le Fonds détient un titre à revenu fixe classé au niveau 3 en raison du manque de données observables pour l'évaluation (31 décembre 2025 : un titre). La juste valeur a été déterminée en fonction du coût, puisqu'aucune autre transaction sur ce titre n'est observable.

8. Évaluation de la juste valeur (suite)**c) Actifs et passifs dérivés**

Les actifs et les passifs dérivés se composent de contrats de change à terme. Les contrats de change à terme sont évalués principalement en fonction du montant notionnel des contrats, de la différence entre le taux contractuel et le taux à terme du marché pour la même monnaie ou le même indice, des taux d'intérêt et du rendement futur de l'action. Les contrats pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables, ou pour lesquels les données liées au crédit sont considérées comme n'étant pas importantes pour la juste valeur, sont classés au niveau 2. Le risque de contrepartie est géré au moyen de l'utilisation de garanties et d'une annexe de soutien au crédit, lorsqu'elle est disponible.

9. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds s'expose à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de cours, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit de la contrepartie et le risque de liquidité. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut varier sur une base quotidienne en raison des fluctuations des taux d'intérêt, des conditions du marché, de la conjoncture et de facteurs propres à certains titres détenus par le Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels l'actif est investi.

Gestion des risques

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque global auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. L'équipe de gestion du portefeuille adopte une approche prudente de gestion des risques et effectue des recherches approfondies pour chaque placement envisagé afin de bien saisir les risques de chaque société et de les évaluer par rapport au potentiel de rendement.

Le risque est aussi géré au moyen de la diversification du portefeuille de sociétés. L'équipe de gestion du portefeuille est d'avis qu'investir dans des sociétés qui ont des avantages concurrentiels permet une meilleure diversification que de se concentrer sur les répartitions sectorielles traditionnelles. Elle adopte une approche fondée sur le bon sens, qui consiste à évaluer la somme pouvant être perdue et la probabilité de la perdre. Quoique cette approche puisse sembler bien simpliste, elle apporte des clarifications essentielles sur les risques de placement véritables.

Le gestionnaire maintient une structure de gouvernance qui permet de suivre les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières. Le comité de la gouvernance et de la surveillance des placements du gestionnaire passe trimestriellement en revue les opérations au sein du portefeuille pour veiller à leur conformité aux règles applicables.

Facteurs de risque**a) Risque de marché**

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et les écarts pourraient être significatifs.

i) Risque de cours

Le risque de cours découle principalement des incertitudes à propos des cours futurs des instruments détenus. Les fluctuations des cours du marché peuvent être occasionnées par des facteurs propres à un placement ou par des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les placements du Fonds peuvent entraîner un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers est équivalent à leur juste valeur. Le Fonds est largement exposé au risque de cours découlant de ses placements dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds consiste à gérer le risque de cours par la diversification et la sélection de placements qui respectent les directives de placement énoncées dans l'acte de fiducie. Plus de 90 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables doit être investi dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds limite également la détention d'un titre de capitaux propres particulier à 10 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Si les indices de référence pertinents avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2026, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 244,7 millions de dollars, soit 4,8 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (31 décembre 2025 : 227,3 millions de dollars, soit 4,7 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

9. Risques liés aux instruments financiers (suite)

ii) Risque de change

Le risque de change survient lorsque les instruments financiers ne sont pas libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres monnaies varie en raison des fluctuations des taux de change. Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

Le tableau ci-dessous indique dans quelles monnaies (à l'exception du dollar canadien) sont libellés les instruments financiers du Fonds qui l'exposent de manière importante à ce risque. Les données des clôtures de périodes sont en dollars canadiens et comprennent le montant notionnel des contrats de change à terme, s'il y a lieu.

30 juin 2026					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	506 104	1 928	(422 793)	85 239	1,67 %
Franc suisse	44 458	—	—	44 458	0,87 %
Euro	55 987	—	(36 456)	19 531	0,38 %
Yen japonais	25 754	—	—	25 754	0,50 %
Couronne suédoise	25 467	—	—	25 467	0,50 %
Dollar de Hong Kong	23 875	—	—	23 875	0,46 %
	681 645	1 928	(459 249)	224 324	4,38 %

31 décembre 2025					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	343 222	4 145	(372 097)	(24 730)	-0,51 %
Franc suisse	42 370	—	—	42 370	0,88 %
Couronne suédoise	29 652	—	—	29 652	0,61 %
Yen japonais	28 873	—	(113)	28 760	0,60 %
Dollar de Hong Kong	16 164	—	—	16 164	0,33 %
Euro	30 490	—	(36 320)	(5 830)	-0,12 %
	490 771	4 145	(408 530)	86 386	1,79 %

Au 30 juin 2026, si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté respectivement d'environ 11,2 millions de dollars, soit 0,2 % du total de l'actif net (31 décembre 2025 : 4,3 millions de dollars, soit 0,1 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt, lorsque leur valeur fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La majeure partie des actifs financiers du Fonds sont des titres de participation, lesquels ne portent pas intérêt. Comme la majorité des passifs financiers du Fonds sont principalement à court terme et ne portent habituellement pas intérêt, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt est considérée négligeable.

b) Risque de crédit de la contrepartie

Le risque de crédit de la contrepartie est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec le Fonds.

Le principal risque de crédit pour le Fonds est le risque découlant de la négociation avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et de bonne réputation.

Le risque de défaut est considéré comme très faible, puisque toutes les opérations sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Le Fonds peut conclure des contrats de change visant l'achat ou la vente de monnaies afin de régler ses opérations de titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme exécutés avec des contreparties ayant une cote de solvabilité d'au moins « A ». L'exposition au risque de crédit par ces contrats est considérée comme très faible étant donné que peu d'entre eux ne sont pas réglés au même moment et que les opérations sont payées sur livraison.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À l'exception des passifs financiers qui découlent de ses activités normales de placement, le Fonds n'a aucun passif financier notable.

Les rachats quotidiens, contre trésorerie, de parts rachetables constituent la plus importante source d'exposition éventuelle au risque pour les passifs financiers du Fonds. La politique du Fonds en ce qui concerne la gestion des liquidités, et la démarche du gestionnaire en cette matière, consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, y compris les rachats estimés de parts, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (soit ceux qui sont négociés sur un marché actif et qu'il est facile de vendre). Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Aucun emprunt de ce type n'a eu lieu au cours de la période considérée.

9. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement.

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers du Fonds par catégories d'échéance, d'après la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

30 juin 2026 (en milliers de dollars)	À vue	< 3 mois	Total
Charges à payer et autres créditeurs	4 907	100	5 007
Montant à payer pour les parts rachetées	4 207	–	4 207
Contrats de change à terme	–	12 660	12 660

31 décembre 2025 (en milliers de dollars)	À vue	< 3 mois	Total
Charges à payer et autres créditeurs	251	4 993	5 244
Montant à payer pour les parts rachetées	2 384	–	2 384
Contrats de change à terme	–	65	65

d) Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds.

10. Tableau des contrats de change à terme

30 juin 2026					
Date de règlement	Monnaie à livrer (en milliers)		Monnaie à recevoir (en milliers)	Prix du contrat	Juste valeur (en milliers de dollars)
22 septembre 2026	32 000 \$ US		45 354 \$ CA	1,4173	144
					144
20 juillet 2026	40 000 \$ US		54 484 \$ CA	1,3621	(2 192)
21 juillet 2026	35 000 \$ US		47 756 \$ CA	1,3645	(1 833)
28 juillet 2026	18 000 \$ US		24 530 \$ CA	1,3628	(964)
4 août 2026	60 000 \$ US		81 388 \$ CA	1,3565	(3 568)
12 août 2026	15 000 \$ US		20 499 \$ CA	1,3666	(733)
20 août 2026	22 500 EUR		36 090 \$ CA	1,6040	(366)
24 août 2026	6 000 \$ US		8 250 \$ CA	1,3750	(238)
27 août 2026	27 750 \$ US		38 139 \$ CA	1,3744	(1 114)
1 ^{er} septembre 2026	25 000 \$ US		34 527 \$ CA	1,3811	(828)
8 septembre 2026	18 000 \$ US		25 012 \$ CA	1,3896	(435)
15 septembre 2026	22 000 \$ US		30 703 \$ CA	1,3956	(389)
					(12 660)
Nombre total de contrats		12	Juste valeur nette		(12 516)

11. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure divers arrangements de compensation ou autres arrangements semblables qui ne respectent pas les critères de compensation dans les *états de la situation financière*, mais qui permettent, dans certaines circonstances, que les montants connexes soient compensés, par exemple dans les cas de faillites ou de résiliation des contrats. Le Fonds n'a pas effectué la compensation d'actifs financiers ou de passifs financiers dans les *états de la situation financière*. Les informations présentées dans les tableaux ci-après comprennent les actifs financiers et les passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ayant force exécutoire ou d'un arrangement semblable portant sur des instruments financiers semblables.

Les conventions-cadres de l'ISDA ou les arrangements de compensation semblables ne satisfont pas aux critères de compensation dans les *états de la situation financière*, puisqu'ils donnent lieu à un droit de compensation des montants comptabilisés qui n'est exécutoire que s'il survient un événement de défaut, d'insolvabilité ou de faillite du Fonds ou des contreparties. En outre, le Fonds et ses contreparties n'ont pas l'intention d'effectuer le règlement selon un montant net ni de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

11. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (suite)

Les garanties consenties à l'égard des opérations ci-dessous sont soumises aux modalités habituelles du secteur établies dans l'annexe de soutien au crédit de l'ISDA. Ainsi, la trésorerie donnée en garantie peut être donnée en nantissement ou vendue pendant la durée de l'opération, mais doit être rendue à l'échéance de l'opération. Selon les modalités, chaque contrepartie détient le droit de mettre fin aux opérations connexes advenant le défaut de la contrepartie de donner une garantie. La garantie en trésorerie donnée en nantissement par le Fonds figure dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » des états de la situation financière.

30 juin 2026 (en milliers de dollars)

Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière	Trésorerie donnée en nantissement	Montant net
Contrats de change à terme – actifs	144	144	–	–	144
Contrats de change à terme – passifs	(12 660)	(12 660)	–	6 440	(6 220)

31 décembre 2025 (en milliers de dollars)

Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière	Trésorerie donnée en nantissement	Montant net
Contrats de change à terme – actifs	6 304	6 304	–	–	6 304
Contrats de change à terme – passifs	(65)	(65)	–	–	(65)

12. Entités structurées

Le Fonds peut investir dans une filiale, une entreprise associée ou une entité structurée non consolidée dans le cadre de sa stratégie de placement.

Pour déterminer si le Fonds contrôle une participation ou exerce une influence notable sur celle-ci, il apprécie les droits de vote, l'exposition à des rendements variables et sa capacité d'utiliser les droits de vote pour influencer sur ces rendements directement ou par l'entremise d'autres entités gérées par le gestionnaire. Lorsque le Fonds contrôle une participation, il est considéré comme une entité d'investissement selon l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et comptabilise donc cette participation à la juste valeur par le biais du résultat net. La fonction principale du Fonds est définie par ses objectifs de placement et le Fonds applique les stratégies de placement disponibles définies dans le prospectus du Fonds pour atteindre ces objectifs. Le Fonds évalue également le rendement des participations à la juste

valeur. Les participations que le Fonds contrôle ou sur lesquelles il exerce une influence notable, directement ou indirectement par l'entremise du gestionnaire, sont classées respectivement comme des filiales et des entreprises associées.

Les participations du Fonds sont vulnérables au risque de cours en raison de l'incertitude qui entoure leurs valeurs futures. Le risque de perte maximal lié à ces participations correspond à la juste valeur totale de la participation à un moment donné. La juste valeur des participations est prise en compte dans les *états de la situation financière*.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds détenait des participations dans les filiales, entreprises associées et entités structurées non consolidées suivantes :

30 juin 2026	Domiciliation	Type	% de participation
AutoCanada Inc.	Canada	Entreprise associée	11,6 %
Computer Modelling Group Ltd.	Canada	Entreprise associée	9,9 %

31 décembre 2025	Domiciliation	Type	% de participation
AutoCanada Inc.	Canada	Entreprise associée	11,6 %
Optiva Inc.	Canada	Entreprise associée	9,8 %
Computer Modelling Group Ltd.	Canada	Entreprise associée	9,9 %

13. Prêts de titres

Le Fonds a établi un programme de prêts de titres avec son dépositaire. La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % des actifs du Fonds. Le Fonds recevra une garantie égale à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés, laquelle est généralement composée de titres de créance fédéraux, provinciaux et souverains, ou de titres de créance émis et garantis par une institution financière, ou encore de papier commercial de sociétés, de titres convertibles et de trésorerie. Tous les titres donnés en garantie comportent une durée jusqu'à l'échéance de 365 jours ou moins ainsi qu'une notation désignée attribuée par une agence de notation désignée, et ils doivent être conformes aux exigences en matière de notation énoncées dans le *Règlement 81-102*.

13. Prêts de titres (suite)

La valeur de marché des titres prêtés et les garanties reçues s'établissaient comme suit au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025.

	30 juin 2026 (en milliers de dollars)	31 décembre 2025 (en milliers de dollars)
Titres prêtés	–	–
Garanties (autres qu'en trésorerie)	–	–

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut des produits tirés des opérations de prêt de titres du Fonds et des produits tirés du prêt de titres présentés dans les *états du résultat global*.

	30 juin 2026 (en milliers de dollars)	30 juin 2025 (en milliers de dollars)
Montant brut des produits tirés du prêt de titres	9	143
Commissions des agents – CIBC Mellon	(2)	(36)
Produits tirés du prêt de titres	7	107

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor Ouest, bureau 700

Toronto (Ontario) M5S 2X9

Site Web : www.edgepointwealth.com/fr

Courriel : info@edgepointwealth.com

Tél. : 416-963-9353 ou sans frais 1-866-757-7207
